

TRANSITIONS

Trimestriel • Iles de Paix • Rue du Marché 37 • 4500 Huy

N° 108 • SEPTEMBRE 2015

BÉNÉVOLAT
CETTE GRATUITÉ
SI PRÉCIEUSE!

› TANZANIE
Objectif eau en pays massaï

› BURKINA FASO
Des paysans pilotent l'innovation agricole



Iles
de
Paix

Dans nos contrées, c'est souvent après avoir constaté les effets néfastes qu'engendre une fertilisation chimique abusive des sols que les agriculteurs se convertissent au bio. Ils bénéficient de la croissance du nombre de consommateurs qui sont prêts à payer plus pour des produits apportant une valeur ajoutée sous forme de bénéfices environnementaux, de bien-être des animaux ou de santé personnelle. Le bio est dès lors souvent associé à un « luxe » que tout un chacun n'a pas les moyens de s'offrir.

Dans les pays en développement, les réalités socio-économiques sont bien différentes. Les paysans qu'Iles de Paix accompagne font du bio par nécessité ! N'ayant pas les moyens d'acheter des intrants chimiques coûteux, ces paysans sont heureux de découvrir des substituts naturels dont le coût de fabrication est nul, comme du compost, du fumier, des légumineuses qui fixent l'azote ou des pesticides organiques. Pour eux, qui vivent souvent exclusivement du travail de la terre, ce type d'agriculture bio ne représente pas un luxe ni même un choix parmi des alternatives, mais une stratégie de survie.

Est-ce pour autant que ces producteurs considèrent le bio comme une alternative « par défaut » à l'agriculture que nous appelons ici « conventionnelle » ? Peut-on supposer que, par facilité ou par attrait pour les techniques « modernes », ils recourent aux produits chimiques une fois que leur niveau de vie augmente ?

C'est peu probable. Cette stratégie de survie se révèle particulièrement efficace. Ces paysans soutenus par Iles de Paix voient de leurs propres yeux et sentent de leurs propres mains combien les techniques « bio » peuvent accroître leurs rendements et, dès lors, leur niveau de vie. De nombreuses études vont également dans ce sens et montrent que l'agriculture biologique peut générer des rendements plus importants, en particulier dans les pays les plus pauvres¹. Par ailleurs, l'agriculture biologique « implique moins de risques écono-

miques qu'une agriculture basée sur l'achat d'intrants et peut augmenter le niveau de résilience face aux fluctuations climatiques ». Elle pourrait ainsi, concluent ces études, contribuer largement à améliorer la sécurité alimentaire dans les pays pauvres². Ce type d'agriculture présente également des avantages sociaux. Grâce à son besoin en main-d'œuvre plus élevé, l'agriculture bio fournit du travail à un plus grand nombre, permettant de redistribuer les ressources dans les régions où la main-d'œuvre est sous-employée. Autre effet collatéral : le bio peut du coup contribuer à réduire l'exode rural³.

Outre ses effets positifs sur le climat, la biodiversité et la santé souvent mis en avant ici, le bio répond donc avant tout à un réel besoin économique pour les familles paysannes du Sud. C'est un facteur favorable pour poursuivre dans cette voie. En effet, ces arguments pratiques et concrets en faveur d'une agriculture durable sont, aux yeux de ces familles, plus convaincants qu'un discours « idéologique » promouvant des principes « bio » qui correspondent peu à la réalité locale.

Dès lors, la clé du succès réside sans doute dans des méthodes d'agriculture écologiques, adaptées au contexte local, qui se révèlent plus porteuses sur le long terme tant pour la planète que pour les hommes et les femmes qui l'habitent.

¹ Par exemple, des chercheurs ont étudié près de 300 projets d'agriculture durable dans 57 pays dits en développement et ont découvert que le rendement augmentait en moyenne de 79 % (Pretty J. et Hine R., Resource-Conserving Agriculture Increases Yields in Developing Countries, University of Essex, 2006)

² Halweil B., L'agriculture biologique peut-elle nous nourrir tous ?, L'état de la planète, N°27, juin 2006

³ CTB, L'agriculture bio dans les pays du Sud : une opportunité de développement durable ?, décembre 2009



Laurence Albert
Secrétaire générale

108
Septembre
2015

SOMMAIRE

- 4 Action Sud > Tanzanie : objectif eau en pays massaï
- 5 Action Sud > Burkina Faso : des paysans en recherche et en action
- 6 Question/Réponse > Iles de Paix agit-il pour les enfants ?
- 7 Dossier > Bénévolat : la valeur ajoutée !
- 13 Action Nord > Des outils pédagogiques pour s'ouvrir au monde
- 14 Infos Monde > Brèves sans frontières

f REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK

POUR FAIRE UN DON

Belgique :
Banque de la Poste BE97 0000 0000 4949
BNP Paribas Fortis BE04 2400 2962 6531
CBC BE30 1963 6001 1111

Déduction fiscale à partir de 40 euros par an
(45 % du montant total des dons)

GD Luxembourg :
CCPL LU61 1111 0227 5355 0000
Communication : « Iles de Paix-Luxembourg »

Déduction fiscale à partir de 120 euros par an

EDITEUR RESPONSABLE > Laurence Albert - Rue du Marché, 37 - 4500 Huy

ILS ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Laurence Albert, Jacques Bodeux, Christine de Bray, Olivier Detournaij, Laurent Deutsch, Olivier Genard, Ludovic Joly, Stéphanie Laloup, Caroline Lefrancq, Frédéric Léonard, Jean-Christophe Maisin, Antoine Stasse, Jessica Troupin

GRAPHISME > www.mariefreeres-graphisme.be

ÉDITEUR - Iles de Paix - Rue du Marché, 37 - 4500 Huy - Tél. : 085 23 02 54
info@ilesdepaix.org - www.ilesdepaix.org - RPM : 408.908.151

IMPRESSION > Van Ruys Printing. Transitions est imprimé sur du papier recyclé.
Transitions bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement (DGD)



NATHALIE MAZY

UNE GOUTTE D'EAU QUI COMPTE !

Elle connaît le module depuis toujours et en a vendu très longtemps. Elle a étudié l'économie du développement aux Facultés universitaires de Namur et se destinait à y faire carrière. Les chemins de la vie l'ont conduite ailleurs. Elle dirige aujourd'hui Mercuri Urval, une société qui propose aux entreprises du conseil et du coaching. À ce titre, elle a aidé Iles de Paix par un appui en recrutement et pour la définition des orientations futures de l'association.

Nathalie Mazy a accompli un pas de plus en devenant, il y a peu, membre de l'assemblée générale d'Iles de Paix. Et, en mai dernier, elle est allée se rendre compte sur le terrain de la teneur de nos programmes.

LA RENCONTRE DE LA COMPLEXITÉ

Y a-t-il une meilleure façon de se rendre compte du travail d'Iles de Paix que d'aller voir sur place ? En mai dernier, j'ai eu l'opportunité d'accompagner Laurence Albert, la secrétaire générale d'Iles de Paix, en mission au Burkina Faso et au Bénin.

Sur place, nous avons rencontré tous les intervenants dans les projets qui sont menés là-bas.

J'ai pu me rendre compte de la complexité du travail de développement. Il ne suffit pas d'avoir de bonnes idées, de bien cibler les bénéficiaires. Il y a tellement de facteurs humains, culturels, de diversité de genre – je pense à la situation de la femme – qui influencent un projet, en amont, pendant et après ! Cette complexité m'a vraiment impressionnée, tout comme la manière dont Iles de Paix l'aborde.

DES PROJETS DE TERRAIN MARQUANTS

J'ai beaucoup apprécié les projets reposant sur l'innovation. Iles de Paix aide à mettre en place des

nouveautés. Par exemple, l'introduction d'un coq de race ou d'une chèvre venant du Niger, parce que l'on pense qu'elle sera plus résistante. Autant de projets d'innovation qui sont réalisés en partenariat très étroit avec les bénéficiaires.

Il y a aussi tout le travail accompli avec des femmes pour les aider à démarrer des activités génératrices de revenus. Je ne voudrais pas caricaturer, mais il est vrai que l'alimentation, de même que l'éducation des enfants est de la responsabilité de la femme. C'est à elle qu'il revient de dégager les revenus qui permettront à ses enfants de manger à leur faim et de bénéficier d'une certaine éducation. L'homme n'a pas l'air de considérer qu'il pourrait peut-être lui aussi contribuer.

Donc, aider ces femmes à trouver des activités génératrices de revenus est indispensable si l'on veut aider des familles, des villages à subvenir à leurs besoins et à se développer.

LES APPORTS D'ILES DE PAIX NE SONT-ILS PAS DÉRISOIRES ?

Les besoins sont énormes, en effet, mais ce que nous faisons est source d'espoir. Iles de Paix travaille par missions, par projets, mais vise vraiment le long terme et compte sur l'essaimage. Au Bénin, par exemple, nous avons rencontré des bénéficiaires qui sont allés voir des agriculteurs au Burkina Faso pour s'inspirer de leur expérience.

Un projet, c'est une goutte d'eau face à l'immensité des besoins, bien sûr, mais Iles de Paix intègre toujours cette idée de long terme et d'essaimage. Pour faire en sorte que cette goutte d'eau, cet apport, si petit soit-il, puisse se maintenir dans la durée et être utile à d'autres, dans d'autres villages, dans d'autres types d'activités. Pour toucher ainsi davantage de personnes, avoir un impact significatif.

INVITATION À NOS DONATEURS ET SYMPATHISANTS > DÉTAILS PAGE 15



L'interview de Nathalie Mazy en version longue > www.ilesdepaix.org/transitions

ILES DE PAIX ET SES PARTENAIRES À PIED D'ŒUVRE

Depuis cette année, Iles de Paix est chargé d'une mission dans le nord-est de la Tanzanie : améliorer l'accès à l'eau pour les troupeaux d'éleveurs massai, et aussi pour leurs familles.

Pour rappel, Iles de Paix participe en Tanzanie à un programme de cinq ans (2015-2019) piloté par le Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA, Coopération belge). Ce programme associe différents intervenants qui travaillent de manière coordonnée à une amélioration des conditions de vie dans 15 villages de la région d'Arusha. Ludovic Joly est le coordinateur des activités d'Iles de Paix en Tanzanie. Il a rejoint son poste fin février.

UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE

Quelques difficultés administratives, en Belgique comme en Tanzanie, ont retardé le lancement officiel du programme, mais tout semblait en place début juillet pour qu'Iles de Paix et ses partenaires, deux ONG tanzaniennes, entrent dans le vif du sujet.

L.J. : « Nous allons d'abord établir un diagnostic complet de la problématique de l'accès à l'eau dans les 15 villages ciblés par notre intervention. Accès à l'eau pour le bétail, bien sûr, c'est notre objectif central, mais aussi pour les ménages de la région.

Établir ce diagnostic est un gros travail, qui implique beaucoup d'acteurs : autorités régionales et locales, groupements d'éleveurs et de femmes, communautés, etc. Nous irons présenter et discuter le programme dans chacun des villages, visiter les points d'eau existants et des sites qui pourraient en accueillir de nouveaux. »

TRAVAUX EN VUE

Une fois ce diagnostic établi et les villages dotés d'un plan de développement de leurs ressources en eau, Iles de Paix et ses partenaires pourront passer à la phase réalisation.

L.J. : « Nous comptons réhabiliter ou améliorer neuf points d'eau existants en 2016 et 2017. Cela peut signifier le remplacement d'une pompe, l'installation d'un générateur solaire, le surcreusement d'une mare, etc. Nous allons aussi travailler sur les conditions d'hygiène, qui laissent vraiment à désirer, parce que les animaux et les humains partagent le même espace autour des points d'eau.



Ludovic Joly en pays massai.

À partir de la mi-2017, nous installerons de nouveaux points d'eau, six sans doute jusqu'à la fin du programme. Il pourra s'agir de forages, de captages de chutes ou encore de systèmes permettant de conserver les eaux de pluies.

Les éleveurs nous aideront à identifier les sites où aménager ces points d'eau. Ils savent où l'eau est présente et connaissent bien les zones de pâturage. Il est évident que la question de l'eau pour le bétail ne peut se traiter sans envisager l'aspect pâturage. Les plans de gestion de l'eau et des terres sont intimement liés. »

GESTION À LONG TERME

La bonne gestion des points d'eau est un autre volet du programme. Elle doit être sensiblement améliorée.

L.J. : « Nous avons pointé deux problèmes : le mauvais fonctionnement des comités de gestion des points d'eau et le manque de techniciens locaux capables d'assurer la maintenance et la réparation des installations.

Plus globalement, le fait de disposer d'un plan de développement de ses ressources en eau, détaillant le potentiel local et des projets réalisables pour les améliorer, sera pour chaque village un outil précieux. Y compris pour faire appel, après notre départ de la région, à d'autres intervenants. »

Car, bien sûr, Iles de Paix n'a pas la prétention de régler en cinq ans tous les problèmes d'accès à l'eau que connaissent les 15 villages ! ●



L'interview de Ludovic Joly en version intégrale, la présentation des partenaires tanzaniens d'Iles de Paix, la répartition des tâches dans le programme FBSA >
www.ilesdepaix.org/transitions



INNOVER POUR PRODUIRE PLUS ET MIEUX

Quand l'agriculture ne nourrit pas son homme, plutôt que d'importer des pratiques ou techniques extérieures, pourquoi ne pas mettre les paysans en recherche et en action pour qu'ils trouvent par eux-mêmes les solutions à leurs problèmes ?

Dans les communes de Diabo et Tibga, la production agricole ne suffit pas à nourrir la plupart des familles, encore moins à leur assurer des revenus décents. C'est dans ce contexte difficile qu'intervient Iles de Paix en collaboration avec l'ONG burkinabè Diobass. L'objectif est d'améliorer la production agricole et adaptant et en diversifiant ses pratiques. Le programme mené dans ces deux communes se fonde sur la recherche-action paysanne, la capacité des paysans locaux à trouver eux-mêmes les solutions aux problèmes qu'ils rencontrent.

DE LA RECHERCHE À L'ACTION

Au cours d'ateliers de travail ouverts à tous les producteurs intéressés, les participants identifient les activités de culture et d'élevage sur lesquelles ils souhaitent concentrer leurs efforts d'amélioration.

Des groupes de recherche-action (GRAP) sont ensuite constitués. Il revient aux paysans qui en sont membres de chercher et de trouver des alternatives plus efficaces à leurs pratiques agricoles. Ils se mettent donc en recherche, en contactant d'autres paysans qui ont su innover, améliorer leurs performances.

Les paysans membres des GRAP ne sont pas que des chercheurs, ils doivent aussi se mettre en action : ce sont des expérimentateurs qui vont tester sur leurs champs, dans leurs élevages, les alternatives identifiées. Par exemple, l'introduction d'animaux de race améliorée, l'association de plusieurs cultures, l'intégration élevage-culture, etc. Une pratique nouvelle ne pourra s'imposer que si elle donne des résultats probants et n'entraîne pas des investissements démesurés. Elle doit être validée !

DIFFUSER L'INNOVATION

Chaque paysan expérimentateur (ils sont une centaine) invite des collègues à suivre les différentes étapes de ses expérimentations, à se familiariser avec les innovations qu'ils teste.



Trouver des solutions et les partager : c'est cela, la recherche-action paysanne.

Peu à peu, les expérimentateurs deviennent des experts paysans, des personnes ressources au sein de leur village. Des ateliers de restitution et des foires aux savoirs sont aussi organisés pour diffuser aussi largement que possible les résultats des expérimentations.

Ce qui est particulièrement intéressant, dans cette démarche de recherche-action, c'est qu'elle met les paysans en réseau, encourage le partage d'expérience, la diffusion des savoirs. Et aussi qu'elle privilégie des solutions qui ne viennent ni d'en haut ni d'ailleurs, mais bien du monde paysan local.

C'est un gage de durabilité et d'adoption de pratiques nouvelles plus efficaces. La recherche-action génère enfin, au sein d'un monde agricole souvent traditionnel, une ouverture d'esprit, une dynamique d'innovation. Ça bouge enfin, dans les campagnes ! ●

L'ESPRIT DIOBASS

L'ONG Diobass, qui encadre ce programme sur le terrain, fait des bénéficiaires les acteurs principaux d'une démarche de développement. Comme Iles de Paix, elle compte d'abord sur le self help.

Elle a une grande expérience de la recherche-action paysanne et peut mettre au service de ce programme tout un réseau d'experts paysans qu'elle a développé au fil des années. Un certain nombre d'entre eux interviennent à Diabo et Tibga.



© Philippe Pleuger/IATA Namur

LES PROJETS D'ILES DE PAIX ONT-ILS UN IMPACT SUR LA QUALITÉ DE VIE DES ENFANTS ?

Le cœur de métier d'Iles de Paix est l'amélioration des conditions de vie de familles paysannes par la promotion d'une agriculture (culture et élevage) plus productive et plus durable (respectueuse de l'environnement). Les enfants sont tout naturellement bénéficiaires des programmes mis en place. Quelques exemples suffisent à s'en convaincre.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, BASE DE LA PYRAMIDE DU VIVRE MIEUX

Iles de Paix a affaire à des familles paysannes précarisées, extrêmement fragiles, qui peinent à assurer les besoins alimentaires de leurs membres, dont la plupart sont des enfants. Il n'est pas rare qu'une famille compte 9 à 10 personnes, voire plus.

En Afrique comme au Pérou, dans les communes où intervient Iles de Paix, les statistiques de santé sont impitoyables : les pourcentages d'enfants malnutris sont élevés, les taux de mortalité infantile tout autant.

Aider les paysans à obtenir une production de denrées alimentaires plus abondante et pérenne est donc essentiel. C'est la base sur laquelle se construit le développement, l'accès à de meilleures conditions de vie.

Et quand l'appui apporté permet aux paysans de dégager des surplus alimentaires et/ou de se consacrer à des cultures de rente (pour la vente sur le marché), ce sont les revenus financiers des ménages qui sont augmentés et permettent de subvenir aux autres besoins. Par exemple, les frais de scolarité ou de santé des enfants.

VIA LES FEMMES, POUR LES ENFANTS

Le programme portant en Afrique sur le démarrage par les femmes d'activités génératrices de revenus (petit commerce, transformation de denrées agricoles) profite très directement à leurs enfants, dont elles sont souvent seules à assurer la charge.

Comme nous le disait une Béninoise qui se consacre à la confection de semoule de manioc qu'elle vend au marché : « *Mon bénéfice, cela représente pour mes enfants des uniformes pour l'école, des cahiers, des bics, des médicaments. Toutes ces choses qu'avant, je pouvais difficilement payer.* »

LES VERTUS DE L'EAU POTABLE

En Tanzanie, Iles de Paix prépare un programme qui va améliorer l'accès à l'eau pour des familles d'éleveurs massaï (lire page 4). De l'eau pour le bétail, bien sûr, mais aussi pour un usage domestique. Tout bénéfice pour une amélioration des conditions d'hygiène et de santé de toute une population, en particulier celles des enfants.

On pourrait citer bien d'autres exemples des retombées propices aux enfants des programmes d'Iles de Paix. Pour n'en donner qu'un dernier, en guise de conclusion, il y a ce projet qui concerne au Burkina Faso l'amélioration des pratiques de nutrition(*) au sein des familles. Pour des enfants mieux nourris, de manière plus équilibrée, en meilleure santé et mieux armés pour croquer leur vie à belles dents ! ●

(*) Il s'agit d'encourager au sein des familles une alimentation plus adéquate et plus diversifiée, notamment par la promotion de denrées locales, accessibles aux ménages les plus pauvres, dont les vertus nutritionnelles sont parfois ignorées.



CONSACRER DU TEMPS, DU TALENT ET DU CŒUR...

Au commencement était le bénévole. Considérez Amnesty International, Oxfam, Isles de Paix ou la Croix-Rouge. Chaque fois, à la fondation, se trouvaient des bénévoles. Ils l'étaient au sens de personnes agissant gracieusement. Ils l'étaient aussi au sens étymologique de « personnes de bonne volonté ». Ce n'est que plus tard, alors qu'elles prenaient de l'ampleur, que ces organisations ont recruté leur premier salarié, puis leur deuxième. Malgré la technicisation des tâches, les volontaires demeurent toujours extrêmement précieux. Ils travaillent, témoignent, créent, conseillent, organisent.

Ce métier change. Petit tour d'horizon de ceux qui travaillent gratuitement, mais pas pour rien !

LE VOLONTARIAT, TRAIT D'UNION ENTRE LES PEUPLES

L'Organisation des Nations unies identifie trois éléments constitutifs du volontariat.

Le premier élément qui caractérise le volontariat est que l'action est menée du plein gré de l'individu. Il ne peut faire l'objet d'aucune obligation légale, contractuelle, académique ou autre.

Le deuxième élément est que l'action n'est pas rémunérée. Des frais (de déplacement, par exemple) peuvent être remboursés, mais l'opération n'est, pour son auteur, pas lucrative.

La troisième caractéristique du volontariat est que l'objectif de l'action profite à la collectivité et non à la famille de l'auteur, même si celui-ci peut, bien sûr, en retirer de la satisfaction.

La manifestation la plus commune du volontariat consiste à fournir une prestation, à rendre un service à un tiers, le plus souvent une structure existante. Il faut mentionner également l'entraide, cette assistance mutuelle que l'on observe lorsque des personnes confrontées aux mêmes besoins et aux mêmes problèmes s'unissent pour y faire face. Les Nations unies incluent aussi dans le volontariat ce qu'elles appellent la « participation civique ».

Le volontariat connaît des déclinaisons si variées que, en dépit de ces tentatives de définition par les Nations unies, le terme est perçu différemment ici et là sur la planète. Il y est cependant universellement présent. Parmi les idées reçues sur le volontariat (voir encart par ailleurs), il en est une qui a la vie dure, ancrée. Il faudrait, pour se tourner gratuitement vers les autres, avoir préalablement satisfait ses propres besoins. Le volontariat serait alors affaire de riches. Sans doute cette idée est-elle ancrée dans la

représentation surannée des dames patronnesses que les bonnes œuvres distraient de leur oisiveté. La réalité est bien différente, comme en témoigne une étude de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge menée en 2011. Aux États-Unis et au Canada, les sociétés nationales comptaient en moyenne 11 volontaires par membre du personnel rémunéré. En Afrique subsaharienne, ce nombre passait à 327 ; en Asie du Sud-Est, il s'élevait à 432 !

Estimer la valeur de toutes ces prestations se heurte à des difficultés méthodologiques considérables. Si l'on peut s'inspirer des traitements accordés à des salariés qui assurent, dans le secteur privé, des prestations relativement similaires à celles des volontaires, comment faire avec les – nombreux – services qui n'ont pas d'équivalent rémunéré ? Une approximation relayée par les Nations unies estime que le volontariat produirait une richesse proche d'1 % du PIB mondial. Cette valeur ne prend toutefois pas en considération les bénéfices collatéraux du volontariat, notamment en termes d'inclusion sociale et de bien-être.



Dans les années 1920, la Croix-Rouge associait déjà bénévolat et ouverture sur le monde et les autres.

9 idées reçues sur le volontariat



Des jeunes volontaires burkinabè en mission de reboisement dans un village de brousse. Les jeunes aussi savent s'engager, et pas seulement dans les pays développés.

Le Rapport 2011 sur la situation du volontariat dans le monde identifie neuf idées reçues sur cette réalité.

1

Non, le volontariat ne se manifeste pas que par le biais d'ONG dûment reconnues légalement, formelles et structurées, généralement situées dans les pays développés. Il est très présent dans le Sud, hors de structures formelles.

2

Non, le volontariat n'existe pas seulement dans la société civile. Les secteurs de l'éducation, de la santé ou de la sécurité (pompiers, par exemple) connaissent de nombreux volontaires.

3

Non, le volontariat n'est pas la chasse gardée des personnes aisées et instruites, qui disposent de temps et de moyens. Il existe des réseaux de solidarité très performants chez les plus pauvres parmi les plus pauvres.

4

Non, le volontariat n'est pas que le domaine des amateurs non qualifiés et inexpérimentés. Des personnes hautement qualifiées mettent aussi leurs compétences très pointues au service de la collectivité.

5

Non, les femmes ne constituent pas la majorité des volontaires. C'est vrai si l'on se limite aux services sociaux, mais les études montrent que si l'on prend tous les secteurs en compte, hommes et femmes s'investissent pratiquement à égalité.

6

Non, les jeunes ne répugnent pas au volontariat. Ils sont activement engagés dans le développement de leur société.

7

Non, le volontariat ne se pratique pas forcément en face à face. Le développement d'Internet permet de rendre de nombreux services de façon virtuelle. Le volontariat a logiquement suivi la tendance.

8

Non, le volontariat ne concurrence pas l'État. Longtemps soupçonneux à l'égard du volontariat, de nombreux États ont désormais pris le parti d'en encadrer la pratique.

9

Non, le volontariat n'est pas gratuit. Certes, il ne faut pas rémunérer les services reçus, mais la formation, l'encadrement et le défraiement des volontaires ont un coût.

VOLONTAIRES ET PROFESSIONNELS

On a souvent opposé les salariés et les bénévoles. L'idée que le volontaire ne coûte rien l'a souvent circonscrit dans des tâches non qualifiées, répétitives. C'était un cercle vicieux : le bénévole, confiné dans ces tâches, ne se forme pas. La différence de compétence entre ce volontaire, d'une part, et le salarié qui, lui, se consacre en permanence aux travaux les plus intéressants, d'autre part, s'accroît. Et cela n'encourage pas le second à confier d'autres tâches au premier. Les organisations comprennent toutefois de plus en plus qu'elles ont tout à gagner à considérer l'ensemble des atouts des volontaires, à les valoriser et à les accroître au moyen d'une formation spécifique. Travailler bénévolement ne les exempte ni ne leur interdit de travailler professionnellement. La gestion des ressources humaines comprend désormais un volet relatif à l'entretien de son réseau de bénévoles.



Dans un monde idéal, des fonds publics financeraient totalement le recherche médicale et l'appui aux personnes handicapées. Ce n'est pas tout à fait le cas. Il est heureux, dès lors, que l'on puisse compter sur l'engagement des bénévoles de Cap 48 et du Télévie.

DES PERCEPTIONS CONTRASTÉES

Certains considèrent avec méfiance le principe de travailler sans rémunération. Ils soulignent d'une part que « tout travail mérite salaire » ; ils estiment d'autre part que la collectivité devrait, dans un monde idéal, prendre en charge ces travaux. Le bénévolat est, selon eux, une solution de court terme pour palier les difficultés immédiates, mais il empêche l'émergence d'une solution structurelle durable. D'autres, au contraire, se réjouissent de tout le travail effectué par les bénévoles, s'effrayant de « ce que ce serait s'ils n'existaient pas ». Ils soulignent en outre les vertus formatives et d'insertion sociale du travail bénévole.

VOLONTAIRE OU BÉNÉVOLE ?

Les Français opèrent une importante différence entre les bénévoles (ni contrat ni condition particulière d'accès) et les volontaires (au moins 16 ans et sous contrat qui ne peut être cassé sans préavis). En Belgique, toutefois, on ne fait pas de grande différence entre les deux termes.

UNE LOI BELGE SUR LE VOLONTARIAT

La loi du 3 juillet 2005 régit le volontariat. Elle définit entre autres les obligations de l'« employeur » – notamment en termes de conditions de travail et d'indemnités – et les responsabilités du volontaire.

LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT

Il existe, dans l'inconscient collectif, une différence entre le bénévolat et la donation. Dans le premier cas, la personne offre du temps et de la compétence ; dans le second, elle donne de l'argent. Chaque fois, c'est du don. Pourtant, certains valorisent davantage une forme de don que l'autre. À raison ?

Donner une partie de sa rémunération équivaut à offrir un peu de son temps de travail et de la compétence qu'on y investit. La logique, en définitive, est donc assez proche.

DES ENTREPRISES PRIVÉES ET LEURS « VOLONTAIRES »

Les Nations unies évaluent à près d'une grande entreprise sur trois celles qui soutiennent le volontariat de leurs employés. Ceux-ci peuvent par exemple consacrer une part de leur temps de travail, rémunéré par l'employeur, au service d'une organisation. Sauf dans les cas de parfaite adéquation entre les besoins de celle-ci et les compétences spécifiques de l'employé, le système n'est, économiquement pas optimal. Il est en effet apparemment absurde qu'un banquier payé très cher fasse (mal) un travail (peindre les murs du hall d'accueil d'une l'association, par exemple) qui pourrait être (mieux) fait par un professionnel bien moins onéreux.

WWW.LEVOLONTARIAT.BE

La plateforme belge francophone pour le volontariat réunit les principales structures qui ont recours au volontariat. On peut y découvrir les offres d'emploi volontaire.

Tout le monde gagne !

Recruter des volontaires est intéressant pour une organisation. Elles ont ainsi accès à des services que leurs ressources rares ne leur auraient peut-être pas permis de s'offrir. C'est parfois une question de survie. Le scoutisme, par exemple, serait impayable s'il fallait rémunérer tous ses animateurs.

Le volontaire apporte en outre sa créativité et son point de vue différent. Il porte en effet avec lui l'ensemble de ses expériences acquises ailleurs et de ses autres engagements. Les volontaires sont souvent des agents de fertilisation croisée entre organisations. En outre, une organisation dont les instances travaillent bénévolement a la garantie que les décisions importantes sont prises de façon indépendante, sans faire intervenir le souci qu'aurait un salarié de ses conditions de travail. Enfin, les volontaires sont les éléments les plus performants d'une organisation pour attirer... d'autres volontaires.

Le volontariat est important pour les volontaires eux-mêmes. Ils créent ainsi du lien social. Une récente enquête menée en France a indiqué que les personnes sondées estiment que l'engagement associatif est la première source de lien social, avant la pratique d'un sport, les loisirs, les voyages, l'école ou les rencontres amicales. Le volontariat répond en outre à la recherche d'expériences significatives pour soi-même et contribue ainsi à la reconnaissance de soi. Il permet, dans certains cas, de valider l'intérêt qu'on porte à une thématique, une cause ou une orientation professionnelle. Il accroît également les compétences des volontaires, que celles-ci soient ensuite valorisées professionnellement ou dans d'autres

registres. Il reste enfin une manière privilégiée de vivre un idéal de solidarité et d'intégration au niveau local, même s'il semble que cette motivation tende à s'atténuer progressivement au profit de considérations davantage centrées sur soi.

Les recherches les plus récentes menées sur l'altruisme montrent que ceux qui agissent pour les autres dans une démarche altruiste sont plus heureux et plus épanouis que les autres.

Enfin, le volontariat est intéressant pour la société. Il manifeste l'importance de la gratuité dans un monde où tout se monnaie. Il est, en cela, un acte de résistance, l'expression que toutes les dimensions de la vie ne se réduisent pas à des actes marchands. Il participe à donner du sens, à humaniser la société et, ainsi, à en ancrer davantage les valeurs fondamentales de dignité, de liberté, d'égalité et de fraternité.

QUELQUES CHIFFRES

On compte près de 700 000 volontaires en Belgique francophone, 1,5 million en Belgique et près de 100 millions en Europe. Les chiffres pour la Belgique datent quelque peu, une mise à jour étant attendue pour le mois d'octobre. On estime toutefois que les volontaires offrent en moyenne et tout au long de l'année, 7 heures de travail par semaine.



Aux Restos du Cœur comme dans d'autres organisations, les bénévoles viennent en aide aux autres tout en s'enrichissant eux-mêmes. Lien social et épanouissement personnel sont au rendez-vous.

Exprimer leur intelligence



© Marie Vandercam/IDP

Raffaele Ligna accompagne le réseau de bénévoles d'Iles de Paix depuis 30 ans. Il en connaît des centaines par leur nom et leur prénom. C'est un observateur d'autant plus autorisé des volontaires qu'il en est aussi un lui-même...

UNE QUALITÉ POUR ACCOMPAGNER DES BÉNÉVOLES ?

On n'accompagne pas bien des bénévoles si on n'en est pas un soi-même. Car les bénévoles ont besoin de reconnaître un alter ego, quelqu'un qui ne triche pas avec eux.

Je suis le fruit de mon histoire personnelle. Victime de discriminations liées à mon origine italienne, j'ai fait l'amère expérience de l'injustice. Je me suis révolté. J'aurais pu mal tourner, mais j'ai choisi une autre voie : travailler au changement du monde. En Colombie, j'ai vu d'autres réalités que la mienne. Cela a fortifié mon intention de changer le monde.

ET LA FLAMME RESTE INTACTE ?

Elle a changé, comme le carburant qui l'alimente. Aujourd'hui, je vois davantage les choses sous la forme d'une harmonie à trouver entre trois pôles : moi, les autres et le monde. Changer l'un passe par changer les autres, et réciproquement. S'il me reste 20 ans à vivre, je veux les consacrer à cela : me changer moi, ce qui contribuera à changer les autres et le monde. Il n'y a que cela qui vaille.

QUE DIRE DES BÉNÉVOLES D'ILES DE PAIX ?

Ils m'épatent par les compétences qu'ils mettent en branle, par leur enthousiasme, par l'énergie qu'ils consacrent à leur engagement. Cela me fait du bien.

Ils sont très différents les uns des autres et de moi-même,

mais ils renforcent en moi le sentiment d'appartenir à une communauté humaine. On ne fonctionne pas pareil, mais il existe comme un dénominateur commun, l'humanité, l'altruisme... Cela existe partout, mais on le ressent plus chez les bénévoles.

LES ACCOMPAGNER A-T-IL ÉVOLUÉ AVEC LE TEMPS ?

Avant, j'étais seulement un outil à leur disposition pour qu'ils puissent fonctionner. J'avais un rôle plus effacé. Aujourd'hui, nous sommes plus dans le registre de l'échange. J'ai quelque chose à leur dire, et eux aussi. On peut discuter, au-delà des questions techniques, du sens de ce que nous faisons. C'est important pour eux, et pour moi. Être bénévole, ce n'est pas une thérapie, mais ça fait du bien !

QU'EST-CE QUE LES BÉNÉVOLES APPRÉCIENT ?

On leur permet d'exprimer leur intelligence dans un projet concret, clair, net. Pas de surprise. On peut y aller, en confiance, sans perdre d'énergie à cultiver des doutes. Pour cela, il faut bien sûr informer, conscientiser, être transparent sur nos échecs. Ce sont des partenaires auxquels nous ne cachons rien. ●



Pour approfondir le sujet : des sites Internet, des articles, des rapports, etc. >
www.ilesdepaix.org/transitions

DES OUTILS POUR L'ÉCOLE

L'équipe Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire a mis les petits plats dans les grands pour que de nouveaux outils pédagogiques soient mis à la disposition des élèves et des enseignants pour la rentrée scolaire.

De l'enseignement maternel à la fin du secondaire, il y a des nouveautés en rayon pour toutes les étapes du cursus scolaire. De quoi donner aux enseignants l'opportunité d'ouvrir leurs élèves, en toute autonomie^(*), sur le vaste monde et les êtres humains qui le peuplent.

MATERNELLES : CAP SUR LA TURQUIE ET LE MAROC

Par le biais de la photo, les élèves découvrent, dans chacun de ces pays, la vie quotidienne de deux enfants. Ils peuvent ainsi prendre conscience de manières de vivre différentes, mais pas toujours, et jeter les bases d'une attitude respectueuse des autres. Le choix de ces pays n'est pas innocent : de nombreux enfants vivant en Belgique y ont une partie de leurs racines.

Un livret fournit aux enseignants des éléments de contexte et des propositions d'exploitation pédagogique de ces outils.

PRIMAIRE : LIBERTÉ VERSUS FATALITÉ ET UN CALENDRIER PROACTIF

La bédé Mario, ce héros conte l'histoire d'un petit garçon qui défend la thèse que nous ne sommes tous que des marionnettes, à l'instar des personnages des jeux vidéo manipulés par une volonté extérieure. Nous ne serions pour rien dans ce qui nous arrive. Jusqu'au jour, où il bondit héroïquement pour écarter la grosse araignée qui terrorise sa belle...

Avons-nous du pouvoir ? Pouvons-nous agir sur le monde ? Ce sont ces questions capitales, car elles déterminent que l'on agisse ou reste passif, que *Mario, ce héros* aborde pour les élèves des deux premières années du primaire.

Le calendrier de la citoyenneté est proposé aux élèves de fin de primaire. Chaque semaine, il propose sur une grande thématique – la migration, la liberté d'expression, les droits de l'homme, etc. - une info succincte, une illustration, une citation et surtout un défi à relever ensemble. Ce calendrier sera distribué dans toutes les écoles par le ministère de l'Éducation. Une belle consécration !



SECONDAIRE : TOUTE UNE GÉOGRAPHIE DU PÉROU

Pour les élèves de fin de cycle, voilà un manuel de géographie qui présente toutes les facettes du Pérou, un pays où Iles de Paix intervient depuis 2008. Manuel très classique, mais qui introduit le sujet de la coopération au développement par le biais des projets de notre association.

UNE CONNEXION NORD-SUD

Laurent Deutsch, responsable de l'unité éducation d'Iles de Paix : « *Par nos activités d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, nous nous inscrivons dans la continuité de la démarche de Dominique Pire, fondateur de notre association, qui entendait faire émerger dans notre pays « une opinion publique éclairée et agissante ». Il faut comprendre que les programmes Sud et Nord d'Iles de Paix constituent les deux faces d'une même médaille. Les programmes menés dans le Sud concrétisent d'une certaine manière l'engagement que prennent ici, dans le Nord, des milliers de personnes. Ce ne sont pas que des réalisations techniques, elles manifestent, d'abord, une solidarité.* » ●

^(*) En dehors ou en plus des animations (quelque 600 par an) assurées dans les classes par l'équipe d'Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire d'Iles de Paix.



Retrouvez ces outils pédagogiques et bien d'autres dans la rubrique « ressources pédagogiques » du site Internet d'Iles de Paix > www.ilesdepaix.org

Iles de Paix adhère au CNCD-11.11.11

Iles de Paix est désormais membre du CNCD-11.11.11 (Centre national de coopération au développement), une coupole qui regroupe la plupart des ONG francophones de Belgique.

Cette adhésion concrétise la volonté des instances d'Iles de Paix de tourner la page de la neutralité institutionnelle qui caractérisait jusqu'ici l'association. Iles de Paix prendra position sur certaines thématiques ayant un lien avec son travail de terrain, sur des questions qui touchent directement à son expertise.

Le CNCD-11.11.11 occupe une place centrale dans le secteur de la coopération en Belgique et compte parmi ses membres de nombreux acteurs clés. Le statut de membre de cette coupole permettra à Iles de Paix d'avoir

accès à davantage d'informations, de suivre de plus près des dossiers déterminants pour l'avenir de la coopération et de jouer tout son rôle dans la définition des orientations futures de ce secteur.

Cette adhésion permettra également à Iles de Paix d'approfondir ses contacts et sa collaboration avec différentes ONG membres du CNCD avec lesquelles il partage des centres d'intérêt.

Notre association ne renonce pour autant ni à sa spécificité ni à son indépendance. Elle continuera bien entendu à mener sa propre campagne de récolte de fonds et de sensibilisation et aura la liberté de ratifier ou non les prises de position du CNCD en matière de plaidoyer.

PÉROU Un modèle Iles de Paix qui essaime

En juillet, la direction régionale de l'habitat et de l'assainissement (DRVCS) de la région de Cerro de Pasco a visité le projet « eau potable et assainissement » réalisé par Iles de Paix dans la commune de Santa Marie del Valle, dans le but de le répliquer au profit de ses habitants.

Cotrado Ayala, directeur du DRVCS, et son équipe ont notamment rencontré des membres du comité de gestion du système d'eau et d'assainissement du village de Mirachi et des familles ayant bénéficié de ce projet. Ils ont ainsi pu mesurer son impact sur la vie quotidienne des bénéficiaires.

Les visiteurs ont mesuré l'importance, pour la réussite durable de projets de ce type, de la responsabilisation (auto ayuda) des bénéficiaires et d'une collaboration étroite avec les institutions qui traitent de la santé, de l'éducation,



© IDP Pérou

de l'assainissement.

Cette journée de visite s'est clôturée par une réunion avec Islas de Paz Perú (IDPP, la nouvelle ONG appelée à poursuivre le travail d'Iles de Paix après son départ) afin de discuter des modalités d'un accompagnement de la DRVCS par IDPP pour la

réalisation d'un projet pilote « eau et assainissement » dans la région de Cerro de Pasco. L'effet multiplicateur est en œuvre, les projets d'Iles de Paix sont en voie d'essaimer dans d'autres régions du Pérou.



Consultez les articles concernant Iles de Paix dans la newsletter de Gubernà et le magazine burkinabè l'Écho de l'Est > www.ilesdepaix.org/transitions



Un nouveau bail au Bénin

Iles de Paix persiste au Bénin, et toujours dans la province nordiste de l'Atacora. L'association s'y engagera en octobre dans un nouveau programme de développement multi-acteurs (avec d'autres ONG), piloté et financé par le Fonds belge pour la sécurité alimentaire (un organisme de la coopération fédérale). C'est un programme important, d'une durée de cinq ans et pour lequel Iles de Paix aura à gérer un budget de quelque trois millions d'euros.

Iles de Paix s'occupera des volets du programme consacrés à la culture du maïs et au maraîchage familial. Son équipe sera amenée à agir dans des domaines nouveaux, comme le warrantage^(*), la recherche d'alternatives pour l'accès à l'eau, l'innovation en matière de stockage de la récolte, le plaidoyer, etc. Plusieurs recherches-actions (lire article page 5) seront menées dans les deux années à venir avec les bénéficiaires pour qu'ils appréhendent bien ces thématiques.

^(*) Le warrantage est un système qui permet à un producteur d'obtenir un crédit gagé sur sa récolte, qui est mise en stock. Il peut ainsi différer la vente de sa production pour profiter d'un marché plus rémunérateur.

MARDI 22 SEPTEMBRE

INVITATION À NOS DONATEURS ET SYMPATHISANTS

Vous apportez un soutien très précieux à Iles de Paix et vous désirez en savoir plus sur notre travail.

Nous vous invitons à une rencontre informelle, autour d'un verre de l'amitié. Nous vous donnerons notamment des informations toutes fraîches sur l'intervention qui a démarré cette année en Tanzanie au profit, principalement, de populations massaï.

Cette rencontre sera aussi l'occasion d'un échange sur tout ce qui vous intéresse ou vous interpelle. Que ce soit la gestion de nos finances, tel aspect d'un de nos programmes, nos actions de communication. Nous serons là pour échanger avec vous sans tabou !

Rendez-vous : le mardi 22 septembre, de 17h30 à 19h30, au Centre communautaire Crousse, 11, rue au Bois à 1050 Bruxelles.

Confirmez votre présence en contactant Marie-Luce Preys : 085 82 33 73 – marie-luce@ilesdepaix.org

En quelques mots

* **La conférence onusienne sur le financement futur du développement**, qui s'est tenue à Addis-Abeba en juillet, a insisté, à côté de l'aide publique, sur l'importance des investissements privés et des ressources financières propres des pays en développement, notamment par l'augmentation de leurs recettes fiscales. Certaines ONG y voient une tendance à une privatisation accrue du financement du développement (un relatif renoncement des pays riches) et déplorent qu'il n'y ait pas eu d'accord pour la création d'un organisme onusien qui aurait été chargé de réformer la fiscalité internationale et de lutter contre l'évasion fiscale.

* **Iles de Paix épinglé...** pour sa bonne gouvernance dans le numéro de juin de la newsletter de Guberna, l'Institut des administrateurs de société. En point de mire d'une interview de Laurence Albert, notre secrétaire générale, l'intérêt porté à l'expertise (et à son amélioration) des membres des instances de l'association, assemblée générale et conseil d'administration. L'article s'intitule *Et si on s'inspirait des bonnes pratiques de l'associatif ?* Nous en sommes assez fiers !

* **Iles de Paix a clôturé fin juin son intervention** dans la commune burkinabè de Diapangou. Le mensuel local *L'Écho de l'Est* revient sur cet événement et les acquis de 12 années de travail en faveur du développement local. À découvrir dans les prolongements de ce Transitions sur le site Internet d'Iles de Paix.

En classe, donnez libre cours à la solidarité

MATERNEL

PRIMAIRE



PRIMAIRE SECONDAIRE

SECONDAIRE

Enseignants, Iles de Paix met à votre disposition
des outils pédagogiques destinés aux jeunes de 4 à 18 ans.

Découvrez-les sur www.ilesdepaix.org/ecoles

